

sur l'autorité religieuse, et émettent sur l'enseignement des prétentions au moins exagérées. D'autres, à propos du procès Guibord, parlent de *laïcisme* et ont l'air de trouver trop grande la part des laïques dans la gestion des affaires de ce monde.

Ce procès, qui est au fond très simple, a aussi contribué à jeter de la confusion dans les idées et a provoqué, à côté d'appréhensions et d'anxiétés trop légitimes, des charges à fond de train contre notre organisation sociale et politique toute entière. Ces accusations peuvent, autant qu'on peut les saisir, se résumer à deux : l'enseignement est mal organisé, l'éducation doit être enlevée à l'état, le père de famille ne doit pas avoir le contrôle de l'instruction de ses enfants ; c'est le clergé, et le clergé seul qui aura ou devrait avoir désormais l'administration, la gestion financière, le contrôle absolu de l'éducation. L'état, le père de famille, le contribuable n'auront plus que le droit de payer. Cette réforme est demandée au nom du catholicisme pur, et l'on considère que tout ce qui s'est fait jusqu'aujourd'hui dans l'éducation primaire et secondaire, est contraire à l'église et aux droits et prérogatives du clergé. Voilà pour la première accusation, la première prétention.

Quelques ultramontains, ou plutôt quelques bons catholiques, avec des intentions d'ailleurs parfaitement droites et sincères, formulent une seconde plainte, élèvent un nouveau grief au nom de l'église. Ce nouveau grief se confond quelquefois un peu avec le premier, il prend plusieurs noms, est difficile à saisir. Ce n'est pas, à proprement parler, la théocratie que l'on demande. Pour faire plus efficacement sentir partout l'influence de la religion, on voudrait voir le prêtre dans une sphère d'action plus agrandie. On pense que ses prérogatives ne sont pas suffisamment garanties contre les empiétements du pouvoir civil.

Sur le premier point, la question de l'éducation, nous ne pouvons que déplorer le zèle de ceux qui prétendent que tout s'est fait contre l'Eglise à venir jusqu'à ce jour. Ils ont oublié un fait important, décisif ; l'acte constitutionnel de 1867 a mis la question de l'éducation sous le contrôle des législatures locales avec droit d'appel au Parlement Fédéral (Section 93). Tout l'épiscopat canadien a approuvé et accepté sans réserve cet acte : il a donc jugé que notre système d'éducation était le meilleur, dans les circonstances, et loin d'éliminer les laïques, il a accepté en cette matière le contrôle des législatures locales et, en dernier ressort, le Parlement Fédéral. Ceux qui veulent maintenant bouleverser tout cet ordre de choses ne sont donc pas autorisés et veulent se montrer plus sages et plus prévoyants que leurs Evêques. Nous aimons peu tous ces gros Jeans qui veulent en remonter à leur curé. Ils jettent inutilement le trouble dans les âmes et ne peuvent que soulever les alarmes et augmenter les préjugés de la minorité protestante. Et puis, à quoi bon ces plaintes, ces récriminations nullement fondées ? Ne sait-on pas que partout la population désire l'enseignement religieux et que c'est faute de prêtres ou de moines qu'on prend des laïques ?

Le second grief est plus sérieux. On craint pour les immunités de l'Eglise à cause des principes qu'on paraît consacrer dans le procès-Guibord. Nous comprenons et nous approuvons ses craintes. Mais le mal sera dans les hommes et nullement dans la loi. Nous prétendons que la loi et la constitution garantissent à l'Eglise le plein et entier exercice de sa mission, de ses attributions et de sa juridiction. Mais ce que nous regrettons, c'est de voir des hommes sérieux prendre acte ou prétexte de ce fait isolé pour en constituer un état de société qui n'est pas le nôtre et contre lequel ils dirigent toutes leurs batteries dans un but qui n'est pas toujours visible.

Cette croisade, qui ne brille pas par l'à-propos, et dont l'inspiration peut n'être pas toujours parfaitement désintéressée, ne devra, à notre humble avis, produire que de mauvais résultats et préparer des ferments de discordes. Nous souhaitons nous tromper dans nos prévisions.

J. A. MOUSSEAU.

M. D. Girouard, avocat bien connu de cette ville, a envoyé au Nouveau Monde de la Louisiane où il était allé se promener, des lettres fort intéressantes sur l'état social et politique du Sud depuis la guerre.

Nous reproduisons quelques passages de sa dernière correspondance du 11 janvier.

Je sors de la Législature de l'Etat maintenant en session en cette ville ; et je sens de suite que je touche à un point délicat, difficile. Toutes les voix, il est important de le remarquer, sont unanimes à donner ces législatures comme un ramassis d'ignorants et de larrons vivant des entrailles du pays, et je dois dire que l'impression que j'en ai reçue même au premier coup d'œil a été très mauvaise. La représentation nationale est en effet essentiellement composée de nègres, de tous les âges et de toutes les couleurs, depuis le noir le plus brillant jusqu'au brun foncé, depuis l'Africain conservant encore toute la force de son teint jusqu'au quartieron. Ce sont ces êtres, qui doivent être ignorants puisqu'ils n'ont reçu aucune instruction, préjugés et passionnés, puisqu'il y a à peine cinq ans, ils étaient les esclaves de ceux qu'ils gouvernent, eh bien ! ce sont ces êtres sans intérêt dans la société, puisqu'ils n'ont aucun bien à pro-

téger, qui aidés de quelques blancs renégats de la défunte Confédération et aventuriers du Nord, préparent et font les lois qui régissent la propriété et le commerce de l'une des plus fertiles et riches contrées de l'Amérique ; et on peut en dire autant des treize autres Etats susdits encore sous la main de fer du Gouvernement de Washington.

Avec un tel corps législatif, on n'est pas surpris de voir la Nouvelle-Orléans dotée de maisons de jeu ou *gambling houses*, qui sont une honte pour toute société civilisée ; l'argent, cet agent puissant auprès des chercheurs de fortune à tout prix, suffit à la dernière session, pour glisser, dans le bill du Revenu Interieur, une clause autorisant l'établissement de ces centres diaboliques, où viennent s'engloutir l'honneur et la fortune des familles, la paix et la sécurité de la société ; et malgré toutes les réclamations de toute la presse, une loi aussi monstrueuse n'a pas encore été abolie.

Je pourrais multiplier les exemples de semblables lois obtenues par la corruption.

C'est le bruit courant, un fait connu et avéré de tous qu'aucun bill, même le plus louable, ne peut passer par la législature sans avoir été pesé au poids sinon de l'or, au moins des *greenbacks* ; — et qu'avec la même balance on peut obtenir toute espèce de lois.

A la vue de ce spectacle hideux, en face d'une telle ménagerie de la race africaine et d'une race blanche batarde ou abâtardie, gouvernée par Dunn, (lieutenant-gouverneur de couleur d'encre de Chine) et par un gouverneur, de l'aveu de tous, la plus fine c.... politique importée de l'Illinois, en face d'un pareil état de choses, disons-nous, il est étonnant que les quelques hommes de bien élus aient eu assez de courage et de vertu pour accepter leurs sièges.

Mais ce n'est pas seulement au pouvoir législatif ou exécutif que, encore d'après l'opinion publique, l'ignorance, les préjugés et la corruption régnaient ; — vous trouvez ces mêmes éléments, paraît-il, dans toutes les avenues du pouvoir politique, dans les bureaux publics et même jusque sur le banc judiciaire, depuis le plus humble fonctionnaire jusqu'au gouverneur ; et à l'heure qu'il est, on voit ce dernier et l'Auditeur des Comptes Publics, Wickliffe, ci-devant des amis politiques intimes et peut-être associés dans le pillage des deniers de l'Etat, aujourd'hui en chicane, échanger des accusations de vols dans les coffres publics au montant de plusieurs centaines de milliers de piastres. Il est un fait certain, c'est que cet excellent, j'allais dire gouverneur, mais spéculateur pour me servir d'une expression plus juste, va bientôt s'installer dans un palais magnifique qu'il fait élever à grands frais dans le *Garden District* à l'Ouest de la ville ; et dont, paraît-il, pas même un seul clou ne s'y trouve sans être la propriété du public.

La venalité serait de même montée sur le banc judiciaire. Le Barreau et le public semblent regarder le résultat des procès comme celui d'un coup de dés ; la science se trouve sans doute chez plusieurs juges et l'honnêteté chez quelques-uns ; mais on dit qu'un grand nombre sont des ignorants ; et encore ceux qui ont du savoir sans intégrité sont plus dangereux, parceque dans les causes importantes surtout ils coûtent plus cher.

M. Girouard blâme ensuite énergiquement la conduite du Nord envers le Sud depuis la guerre. Il dit que si le gouvernement américain eut été juste et sage, il aurait rétabli l'ordre, la paix et apaisé les passions et les colères que la guerre avait excitées et laissées après elle, que la politique suivie par le Nord pour mettre les blancs à la merci des noirs est odieuse et produira de funestes résultats. Il termine sa correspondance par les remarques suivantes, qui renferment beaucoup de justesse et de sens politique.

Il ne faut pas croire cependant que le Sud reviendra à son ancien état social ; l'esclavage est anéanti pour toujours ; et c'est précisément ce qui dans le résultat définitif des événements fera du Sud un peuple plus grand et plus puissant que jamais. Les populations du Sud avaient, avant la guerre, perdu en partie l'énergie de caractère qui distingue la race anglosaxonne. Le nègre par force était tout dans l'ordre politique comme dans l'ordre social. Les jeunes gens, bien que naturellement chevaleresques et braves, comme ils l'ont prouvé durant la dernière guerre, devaient être plus ou moins opulents, efféminés et sans esprit d'entreprise, tandis que les hommes mûrs et âgés ayant passé une vie de luxe et d'empire au milieu de leurs esclaves, étaient pour la plupart insoucieux de tout ce qui se passait au dehors d'eux. Ils étaient tous riches et puissants ; ils n'ont jamais su ce que c'était qu'obéir et être gouvernés.

Il ne faut pas pourtant les juger sévèrement pour ces raisons ; cette condition des populations était le fruit inévitable de l'esclavage, qui était l'œuvre de toute l'Union. On comprend néanmoins que pour ce peuple la guerre et surtout l'émancipation subite de ses nègres aient eu des résultats désastreux.

Lorsque la paix fut rétablie, le planteur et l'homme d'affaires en général, privés de ces esclaves qu'ils avaient considérés durant toute leur vie, comme essentiels, non-seulement à leur maintien et subsistance, mais encore au confort du domicile, se trouvèrent placés dans une position critique. Les intrus et aventuriers du Nord rendirent la situation encore plus délicate en répandant dans la population noire des principes subversifs de toute ordre et de toute société. De nouveaux moyens étaient devenus nécessaires ; et il fallut recourir à de nouvelles ressources.

La terre de la patrie était encore là avec toute sa fertilité ; mais la main-d'œuvre manquait ; et il ne restait plus d'autre alternative que de se rendre au champ et de cultiver soi-même, tout en se servant des nègres autant que les circonstances le permettaient. Un grand nombre acceptèrent ce nouvel état de choses, et de l'aveu de tous, ils arrivèrent degré par degré mais sûrement à leur ancienne splendeur, malgré les désavantages de toutes espèces qui les entouraient, et entraînèrent le paiement d'énormes taxes, se montant à peu près en tout à 5 p. c. sur la valeur de la propriété. Ces hommes sont plus forts que l'adversité et la tyrannie. D'autres, et il paraît qu'ils sont nombreux, ne se sont pas montrés à la hauteur de la situation ; ils se sont découragés à la vue des terribles calamités qui étaient venues fondre sur leurs terres ; ils ont temporisé, attendu des temps meilleurs qui n'arrivent que pour les travailleurs ; ils descendent l'échelle sociale et bientôt ils auront disparu de l'ordre politique.

Considérant donc la question du Sud à ce point de vue, il semble que la dernière guerre civile comme l'abolition de l'esclavage, ont été le salut de la race blanche du Sud ; car après tout, ici comme ailleurs, l'esclavage devait être essentielle-

ment rétrograde et anti-civilisateur. Cette guerre et ses conséquences vont purger le Sud de ses éléments vicieux et anti-sociaux, pour faire place à une race forte, vigoureuse et entreprenante ayant à la fois l'éducation et l'intelligence de la population actuelle, qu'elle soit du Nord ou du Sud ou des deux. La communauté d'intérêts ralliera bientôt les esprits et formera un vrai parti sudiste qui, d'ailleurs fort des richesses incalculables du pays, gouvernera encore le monde politique de la Grande Union, en attendant que d'autres événements l'appellent encore sur le théâtre de la guerre. Il est en effet politiquement impossible que cette immense république composée d'états ayant des intérêts si divers, puisse se maintenir. Un coup de canon sera encore tiré sur cette terre d'Amérique, contre le pavillon de Washington. Peut-être partira-t-il de l'Ouest, qui commence déjà à s'agiter à propos des questions du tarif ; qu'il parte de l'Ouest ou de l'Union centrale, il paraît certain qu'il trouvera de l'écho sur les rives du Mississipi.

CHRONIQUE.

Un des meilleurs amis du journal nous avait promis depuis longtemps, de gratifier les lecteurs de notre feuille d'une chronique marquée à son chiffre, mais soit paresse, soit oubli ou indifférence, l'écrit est resté dans ses cartons. Grâce à son manque de parole, je me trouve en ce moment dans la position assez épineuse de ce bon curé de la campagne, qui comptant sur l'assistance promise de l'un de ses confrères, pour faire l'instruction du dimanche suivant, s'aperçoit tout-à-coup qu'il n'est pas arrivé.

Alors prenant son courage à deux mains, il monte dans la chaire, annonce à ses fidèles, que le prédicateur qui devait leur expliquer les beautés de l'Evangile se trouvant *indisposé*, il va aujourd'hui le remplacer, et leur dire quelques mots.

J'ai entendu souvent des prêtres se tirer ainsi de cette passe embarrassante, en donnant à leurs auditeurs, des improvisations, qui valaient, à mon avis, les sermons quelquefois les mieux préparés.

Je ne prétends pas causer au public, une surprise aussi agréable, mais vu l'absence du chroniqueur, plus encore celle de sa chronique, je vais pour cette fois-ci m'installer dans le fauteuil, quitte à l'abandonner du moment où je trouverai moyen d'en sortir convenablement.

Nous venons d'entrer à peine en février, et notre bonne ville de Montréal pourrait faire croire aux étrangers que le Carême s'est déjà déteint sur les amusements, qu'à pareille époque on avait habitude d'y rencontrer.

Tout est ici morne, triste et silencieux. Les bals, les soirées, les dîners et réunions d'amis, semblent avoir été mis à l'index.

La gaieté, qui faisait autrefois le caractère distinctif de notre population, est disparue.

Les uns attribuent ce changement soudain à l'absence du charmant prince Arthur, d'autres disent que le mauvais état du commerce y contribue puissamment.

Cette dernière opinion me paraît être la meilleure, non que je dédaigne la première, car si l'arrivée d'un membre de la famille royale fait époque dans l'histoire de notre cité, son séjour m'y explique le sujet des réjouissances universelles qui l'ont accueilli.

Toujours est-il, pour une raison ou pour une autre, personne ne s'amuse et ne prétend amuser ses voisins.

Décidément nous rétrogradons, l'on commence à perdre de vue que le rire est le meilleur médecin de la maison.

Pourtant j'allais oublier, il y en a encore quelqu'un dont la philosophie aura été, sera jusqu'à la fin, supérieure à celle des autres classes de la société, en présence des réalités de la vie.

Ce quelqu'un, c'est le peuple.

Pendant que le financier aligne des chiffres, suppose ses pertes et ses profits ; que le commerçant entrevoit l'horizon sous des couleurs sombres ; que tout le monde s'agite, se remue, pour rétablir l'équilibre, sinon de ses idées, du moins de ses finances, lui seul est dans la joie et la jubilation.

Sans alarmes sur le passé, sans crainte du présent, sans soucis du futur, il met à contribution cette vigueur, cette surabondance de vitalité que la Providence lui a départie, comme part d'héritage.

Passez le soir le long des rues d'un faubourg de notre ville, et vous entendrez presque partout le râlement d'un méchant violon, qu'un menestrel des environs tourmenté, martyrisé, avec l'accompagnement obligatoire de la semelle et du talon.

Dans ces réunions populaires, le cérémonial est exclu, les gants d'Alexandre ne sont pas de mise, les habits à queue restent en douane, et si vous rencontrez dans une contredanse, la main calleuse d'un ouvrier, vous pouvez dire à coup sûr, que c'est la main d'un honnête homme.

Le carnaval n'est cependant pas encore passé ; d'ici-là peut-être sera-t-on sensible aux reproches que je viens d'adresser.

Un bon mouvement, et Montréal reprend son costume de fête, personne ne s'en plaindra, encore moins le chroniqueur.

L'autre jour, en traversant la Place d'Armes, j'aperçus le chariot des pauvres, en face du magnifique temple de Notre-Dame.

Il n'y avait qu'un enfant du peuple, qui eût pu en réclamer le service.

Un peu par curiosité, mû toutefois par un motif plus chrétien, je franchis le seuil de l'Eglise. Je ne sais quel est le parfum des vertus que l'on respire sous ces voûtes, mais il est impossible de ne point tomber dans un pieux recueillement quand on y pénètre.

Il y avait là des enfants commençant le voyage de la vie, des vieillards attendant en paix, à l'abri du sanctuaire, le terme de leur carrière, quelques riches, beaucoup de pauvres.

Le service divin allait achever, le prêtre repétait avec les enfants de chœur et les chœurs les dernières prières que la religion catholique adresse à l'Eternel pour l'âme des défunts, il ne restait plus déjà qu'une demi douzaine de cierges jetant autour du calvaire une lumière blafarde.